



O P A C
de QUIMPER-CORNOUAILLE

Office Public de l'Habitat

AVIS D'APPEL PUBLIC A CONCURRENCE

PROCEDURE ADAPTEE

PROJET de CONSTRUCTION
de 18 logements semi-collectifs locatifs
Parc C'Hastel
F O U E S N A N T

INDICATION DES TRANCHES :

Il est prévu une tranche de travaux pour la présente opération.

INDICATION DES TRAVAUX :

CHAPITRE A - BATIMENT

- LOT 01 – Gros-Œuvre
- LOT 02 – Charpente et Bardage Bois
- LOT 03 – Couverture Ardoises
- LOT 04 – Etanchéité
- LOT 05 – Menuiseries Extérieures PVC - Fermetures
- LOT 06 – Menuiseries Bois
- LOT 07 – Métallerie
- LOT 08 – Cloisons – Enduit Plâtre - Isolation
- LOT 09 – Sols Scellés – Sols Collés - Faïence
- LOT 10 – Peinture – Revêtements Muraux
- LOT 11 – Plomberie – Sanitaires – Chauffage Gaz
- LOT 12 – Electricité - VMC

CHAPITRE B - VRD

- LOT A – Terrassements – Voirie
- LOT B – Réseaux Eaux Pluviales – Eaux Usées – Eau Potable
- LOT C – Réseau Electricité – Téléphone – Eclairage Public
- LOT D – Espaces Verts

Soumissions et pièces sous pli recommandé ou par voie électronique sur le site www.avispublicsdebretagne.com à Monsieur le Directeur Général de l'OPAC de QUIMPER-CORNOUAILLE, 85 rue de Kergestin, 29334 QUIMPER Cédex, pour le VENDREDI 10 JUILLET 2009 avant 17 Heures.

RENSEIGNEMENTS :

CHAPITRE A - BATIMENT

Cabinet Philippe ROBERT – Architecte DPLG
6 Rue Verdelet – 29000 QUIMPER
Téléphone : 02.98.95.10.10 - Télécopie : 02.98.95.09.05

Cabinet VIOL – Economiste
5 Route de Saint Thomas – 29170 PLEUVEN
Téléphone : 02.98.54.62.45 - Télécopie : 02.98.54.71.55

Service technique de l'OPAC
85 rue de Kergestin – 29334 QUIMPER Cédex
Téléphone : 02.98.55.64.00 - Télécopie : 02.98.55.21.63

CHAPITRE B - VRD

SERVICAD
9A Espace Kervihan – 29170 FOUESNANT
Téléphone : 02.98.54.65.34 - Télécopie : 02.98.56.64.31

Les mentions fixées à l'article 42 du Code des Marchés Publics, figurent dans le règlement de la consultation, joint au dossier d'appel d'offres.

Dossier à retirer à l'OPAC de QUIMPER-CORNOUAILLE

Les frais de dossier (**15 €** par chèque uniquement) sont à la charge de l'entreprise, conformément à l'article 41 du Code des Marchés Publics.

Le dossier de consultation ne sera remis qu'en échange du règlement des frais de dossier.

Date d'envoi à la publication : le 8 JUIN 2009.